



▲ Les équipements de l'aire de service revêtus de bois sont disposés le long d'une galerie de desserte largement vitrée.

Aire de service en Corrèze

En symbiose avec le paysage naturel, l'aire de Vitrac propose aux automobilistes un lieu de détente dont l'architecture tranche avec le style conventionnel des constructions commerciales pour adopter l'allure d'un hameau forestier.

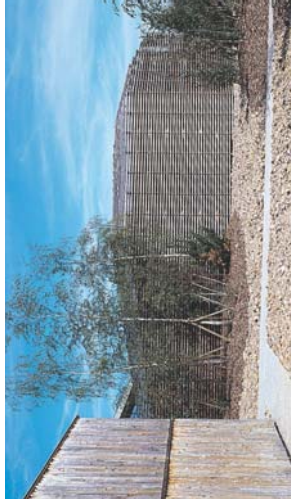
FAÇADES EN BOIS DE PAYS

Au fil de sa progression, l'autoroute A 89 opère des percées dans la forêt corrézienne et recompose progressivement un paysage. Les équipements qui la jalonnent procèdent de ces transformations. Ainsi, l'aire de Vitrac occupe une parcelle entièrement déboisée ; d'où le parti architectural de construire en bois les bâtiments comme s'ils provenaient directement de cette coupe de la forêt.

Les différents services de l'aire d'autoroute sont reliés entre eux par une longue galerie. Elle s'étend d'est en ouest et donne accès aux boutiques, aux équipements sanitaires et à une salle de projection, puis ultérieurement au restaurant qui sera construit dans une deuxième phase.

Cette grande galerie de distribution est très lumineuse en raison de ses hautes façades vitrées qui maintiennent un lien visuel permanent avec l'extérieur. Seuls quelques panneaux de bois bakélisés, délicatement ajourés, filtrent les rayons du soleil et assurent, en position d'ouverture, la ventilation de la galerie. Une double rangée de poteaux ronds en Douglas massif écorcé soutient la toiture plate. Placés à distance des façades, les poteaux sont implantés librement dans le sens transversal sans respecter d'alignement rigoureux. Le caractère aléatoire de leur emplacement associé à l'aspect naturel de leur finition procure beaucoup de spontanéité à l'endroit

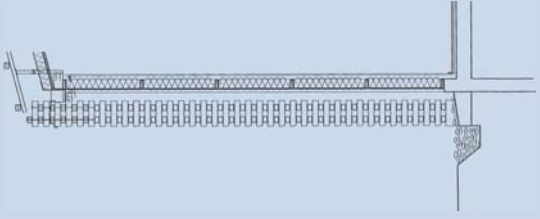
▲ Bardages de châtaignier écorcé et de mélèze empilé.



qui évoque les possibles déambulations dans les allées forestières toutes proches.

La succession des volumes diversifiés qui se greffent sur l'axe central contraste avec la géométrie lisse et régulière de la galerie par leurs façades en châtaignier laissé brut.

Des demi-baiveaux écorcés sont juxtaposés selon un rythme vertical pour former l'enveloppe extérieure dont les aspérités accrochent la lumière et font ressortir la matière vivante du bois. Plus loin, toujours en prise sur la galerie centrale, une forme singulière rompt avec l'orthogonalité des autres équi-



▲ Coupe de détail sur la façade à double peau de la salle de projection : une résille de carrelés de mélèze est placée en avant du mur à ossature bois. L'adaptation de la technique du bois empilé crée une enveloppe protectrice à claire-voie.

▲ La structure porteuse de la galerie principale se compose d'une double rangée de poteaux en troncs de Douglas simplement écorcés ; la résille de mélèze empilé marque l'accès à la salle de projection.



▲ La galerie centrale de desserte largement vitrée.

perments et développe librement ses façades aveugles en plans successifs. Elle abrite une salle de projection et les locaux techniques attenants. Les façades sont constituées d'une double résille en mélèze réalisée par l'empilage de carrelés en avant des murs et se prolonge sur le toit en une sur-toiture qui donne son aspect monolithique au bâtiment. ■

Architectes : Bruno Mader (75), architecte d'opération : H. d'Alau de Ternay (75) / Maître d'ouvrage : Conseil général de la Corrèze / BET bois : Silva conseil (63) / Economiste : Michel Durand (75) / Entreprise bois : Gouay et Cie, Dubois, Atelier d'architectes (19) / Réalisation : 2003 / Lieu : A 89, Vitrac sur Mézière (19) / Photos : Hervé Abballe.

